

INFORMATION DES PATIENTS

■ DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ

■ CONDITIONS D'UTILISATION DES DONNÉES DE SANTÉ À CARACTÈRE PERSONNEL

1



Sur la base légale de l'exécution de notre mission d'intérêt public, des données de santé à caractère personnel vous concernant sont recueillies et traitées au sein de notre système informatique dans le strict respect du secret médical et du secret professionnel.

La finalité de ce recueil de données personnelles est d'assurer la qualité et la sécurité des soins par les équipes médicales et paramédicales qui vous prennent en charge et qui, par le fait, ont connaissances de vos données.

2



Le médecin responsable de l'information médicale dans l'établissement est également destinataire de vos données.

3



Votre dossier médical est conservé par l'établissement pour une durée de 20 ans après votre dernière visite, sauf obligations légales contraires.

4



Vous avez le droit de consulter et/ou de demander une copie intégrale de votre dossier médical. Sur le site internet du CHU de Limoges : www.chu-limoges.fr, cliquez sur «Demande de communication de dossier médical» (dans le bandeau à droite), sur cette page vous pourrez télécharger le formulaire en pdf.

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez joindre le service des relations avec les usagers :

Tél. : 05 55 05 61 72
relations.usagers@chu-limoges.fr

5



Vous pouvez exercer votre droit de rectification sur vos données personnelles fournies à l'établissement. Pour cela, vous devez vous adresser par écrit à :

Monsieur
Le Directeur Général
du CHU de Limoges.

6



Le recueil de vos données personnelles pour la constitution de votre dossier patient est indispensable à votre prise en charge. Par exception, la loi autorise dans certains cas l'anonymat.

Cela signifie qu'aucune donnée nominative vous concernant ne sera recueillie, et votre dossier patient sera alors créé sous un nom d'emprunt (ex : accouchement dans le secret).

7



La réglementation autorise la réutilisation de vos données à des fins de recherche à finalité d'intérêt général : faire progresser la recherche en santé humaine, par l'amélioration des connaissances sur les maladies ou le développement de nouvelles méthodes diagnostiques et thérapeutiques...

Vous pouvez vous opposer à cette utilisation auprès du médecin qui vous suit ou sur le site Internet du CHU.

En cas d'opposition de votre part, celle-ci n'aurait aucune conséquence sur votre prise en charge médicale et sur la qualité des soins que vous recevrez.



Pour toutes questions relatives à vos données personnelles et à l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : dpo@chu-limoges.fr

Si les explications fournies par l'établissement ne vous satisfont pas, vous avez le droit de faire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée du 6 janvier 1978.
- Décret n°2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
- Code de la santé publique, articles :
 - ▶L1110-4 (respect de la vie privée du patient et du secret des informations le concernant),
 - ▶L1111-8 (conditions d'hébergement des données de santé à caractère personnel),
 - ▶R1110-1 à 3 (confidentialité des informations médicales),
 - ▶R6113-1 (synthèse et traitement informatique des données du dossier médical),
 - ▶R6113-7 (information du patient sur les conditions d'utilisation des données)
 - ▶R1112- 7 (durée de conservation)
 - ▶Article R2311-14 (centre de planification familiale)
- Code civil
 - ▶Art.326 (accouchement sous X)